

COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES  
EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 17  
Conseillers présents : 10  
Nombre de pouvoirs : 5  
Affiché le 30 janvier 2026

Conseil municipal du 28 janvier 2026

Sous la présidence du maire M. Jean-Claude LASTHAUS

Étaient présents : M. BOHR Freddy, Mme DIEMER Estelle, Mme ERNE HEINTZ Valentine, M. GASS Charles, Mme KRAEMER Anne-Marie, M. MARTINI Matthieu, Mme MERCK Martine, M. REYMUND Antoine, M. URBAN Jean-Marc,  
Absents excusés : Mme BAUER Carine qui donne pouvoir à M. Jean-Claude LASTHAUS, M. DIEMER Steve qui donne pouvoir à Mme ERNE HEINTZ Valentine, Mme GROSJEAN Michèle qui donne pouvoir à Mme DIEMER Estelle, Mme NIESS Laetitia qui donne pouvoir à Mme KRAEMER Anne-Marie, Mme ZEISLOFF Patricia qui donne pouvoir à M. BOHR Freddy, M. KRENCKER Julien, M. LUX Pierre  
Secrétaire de séance : Mme ERNE HEINTZ Valentine

**2. OBJET: ECHANGE DE PARCELLES AVEC UN PARTICULIER DANS LE CADRE DU PROJET DE RESIDENCE SENIORS ET DE MAISON DE SANTE – PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE NOTAIRE**

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération de la commune de BERSTETT en date du 30 janvier 2024 concernant l'échange de 2,60 ares de terrain entre la parcelle cadastrée sous-section 1 numéro 203/34 appartenant à la Commune de BERSTETT et 2,60 ares de la parcelle cadastrée sous-section 1 numéro 200/30 appartenant à M Daniel LITT et Mme Martine LITT dans le cadre de la construction d'une maison séniors et d'un pôle santé attenant,

Considérant que les deux biens, objet du projet d'acte d'échange, ont la même valeur foncière, de par leur localisation, leur zonage et leur surface,

Vu la lettre valant avis des domaines en date du 29 aout 2025,

Vu la nécessite de prise en charge des frais de notaire liés à cet échange par la mairie, ce qui constitue une clause ou condition afférente à l'opération immobilière,

**Le conseil municipal de la Commune de BERSTETT :**

- **Autorise** la prise en charge de l'intégralité des frais de notaires liés à cet échange ;
- **Autorise** le Maire de BERSTETT à signer l'acte d'échange des parcelles susmentionnées devant notaire ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour Copie conforme,

Le Maire,

Jean-Claude LASTHAUS



La secrétaire

Accusé de réception en préfecture  
6641216700344 20260125 20262801-02 DE  
Date de télétransmission : 30/01/2026  
Date de réception préfecture : 30/01/2026

Mme Valentine ERNE HEINTZ